

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE LOMAGNE

Bulletin d'information n°17 - Janvier 2009

La Communauté de Communes Cœur de Lomagne (CCCL) :

Qui est-elle ?

14 communes : Avezan, Bivès, Castéron, Estramiac, Gaudonville, Isle Bouzon, Magnas, Mauroux, Pessoulens, Plieux, Saint-Clar, Saint-Créac, Saint-Léonard et Tournecoupe sont regroupées afin de mettre en commun leurs ressources financières et humaines dans le but de réaliser leurs projets dans l'exercice des compétences qu'elles ont choisi de déléguer à la Communauté de Communes.

Que fait-elle ? 5 compétences :

- **Le Développement Economique et Touristique** (Office de Tourisme, Zone artisanale, et infrastructures d'accueil...) ;
- **L'Équipement et le Fonctionnement des Ecoles** ; (Cantines scolaires, Centres de loisirs) ;
- **La Voirie** dont l'objectif est d'assurer l'aménagement et l'entretien de la voirie communale ;
- **L'Aménagement de l'Espace et l'Environnement** : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), et l'espace rural (sentiers de randonnée) ;
- **Le Cadre de Vie et la Culture**, avec les services à la population (Ecole de musique, Transport à la demande...). Restructuration du Musée de l'Ecole Publique.

Editorial du Président

A l'aube de cette nouvelle année 2009 où l'on voit fleurir des projets autour des énergies dites nouvelles, mais connues et exploitées depuis la nuit des temps, nous devons être prêts à les accueillir.

L'eau, l'air, le soleil sont des éléments de base qui nous entourent et nous permettent de vivre sur notre chère terre. Nous sommes loin de notre économie virtuelle, marchés financiers, internet, mondialisation, qui dirigent notre planète et atteignent toujours les plus fragiles.

Notre monde rural en subit les conséquences limitées grâce à ses valeurs solides qui font leurs preuves dans les périodes les plus difficiles.

Plusieurs entreprises, plusieurs sociétés l'ont bien compris, puisqu'elles proposent d'investir sur notre territoire.

L'entreprise Photeùs, un entrepreneur bordelais de petit matériel, un autre pour des maisons en bois ont acheté des terrains à la zone artisanale communautaire.

La société Solarezo spécialisée dans les panneaux solaires investit plus de 50 millions d'euros pour développer une usine photovoltaïque sur 24 hectares à Saint-Clar.

De nombreux autres projets vont se concrétiser en 2009.

C'est en conservant nos valeurs d'accueil, de simplicité, de naturel reflétant l'authenticité de notre terroir que nous continuerons de vivre au pays.

**Bonne et heureuse année 2009
pour chacun de vous et vos familles.**

Christian LAGARDE

➤ *Accueil des services sociaux et d'associations*

- ⇒ **Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** est installé depuis janvier dernier et tout semble se passer au mieux pour les aides ménagères comme pour les bénéficiaires. **Le SAAD** (Service d'Aide et d'Accompagnement) du CCAS de Saint-Clar intervient sur l'ensemble du territoire du canton de Saint-Clar auprès de 80 bénéficiaires : personnes en perte d'autonomie (vieillesse, handicap, accident). Le CCAS compte 15 agents sociaux dont une personne consacrée uniquement au remplacement de ses collègues absentes pour des raisons diverses et classiques (congés payés, maladie, congés maternité) mais aussi pour assurer la continuité du service lors des formations. En effet, le métier évolue de l'aide ménagère à l'auxiliaire de vie. Corinne MONBRUN gère le service avec l'appui de la mairie de Saint-Clar.
- ⇒ Depuis le mois de novembre 2008, **Mme EVRARD, assistante sociale du Conseil Général**, accueille le public dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Lomagne.
- ⇒ **L'association Travail et Partage** propose des emplois de proximité à un public prioritaire chercheur d'emploi. Elle intervient auprès des associations, des collectivités, des entreprises, des artisans, des commerçants, des professions libérales, des agriculteurs ainsi qu'auprès des familles. Travail et Partage intervient sur les cantons d'Auch, Fleurance, Saint-Clar, Lectoure et Miradoux.

Vous trouverez les jours et heures de permanence dans le Guide Pratique (imprimé jaune).

➤ *Fréquentation des services de la Communauté.*

- **Ecoles** (enfants inscrits en 2008) : **Saint-Clar** : 136, **Saint-Créac** : 17 et **Tournecoupe** : 80.
- **Cantines** (rentrée 2008 - 2009) : **Saint-Clar** : 63, **Saint-Créac** : 17 et **Tournecoupe** : 57.
- **Ecole de musique** : 55 élèves inscrits pour l'année 2008 - 2009 contre 50 l'année précédente.
- **Centres Péri-scolaires** (rentrée 2008 - 2009) : **Saint-Clar** : 47 et **Tournecoupe** : 38.
- **Centre de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Clar (CLSH)** : 15 enfants en moyenne par jour en 2008.

La CAF du Gers, après analyse des actions positives menées par le CLSH et le CLAE, a renouvelé le **Contrat Enfance et Jeunesse** pour une durée de 6 ans. Ce contrat a pour rôle de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands (projets pédagogiques, civisme, environnement, développement durable...)
La signature du contrat a eu lieu le 15 décembre 2008 à Auch.

➤ *Travaux effectués durant l'année 2008*

- ⇒ **Ecoles** : - Tournecoupe : Mise en conformité de la classe supplémentaire : 5000 €
- Saint-Clar : Chaudière : 800 €
- ⇒ **Cantines** : - Saint-Clar : Grosse réparation du lave-vaisselle industriel : 800 €
- ⇒ **Voirie** : - Réalisation du programme de voirie : 200 000 €
- Dégâts d'orage à Bivès, l'Isle-Bouzon, Mauroux, Plieux et Tournecoupe : 22 000 €

Nous avons constaté que des bandes enherbées ont, dans certains cas, évité des coulées de boue et qu'il serait souhaitable d'engager une réflexion à ce sujet.

Nous remercions, pour leur civisme, les personnes qui nettoient la boue après leur passage sur la route.

La boue laissée sur la voirie occasionne parfois des accidents et dégrade le bitume qui doit être refait plus souvent.

- ⇒ **Siège de la CCCL** : Travaux d'aménagement de bureaux pour le CCAS, pour le service social du Conseil Général et pour l'association Travail et Partage : 6000 €.

Concernant le CCAS, ces travaux étaient nécessaires pour garantir la confidentialité des échanges en mettant une meilleure aisance dans les discussions. La mise à disposition des locaux et du matériel informatique est gratuite. L'utilisation du copieur imprimante est facturée, la ligne téléphonique est autonome.



➤ Musée de l'École Publique

Avancement des travaux du Musée de l'École.

Les travaux de rénovation et de mise en conformité du Musée de l'École publique ont débuté, comme prévu, en janvier 2008. En cette fin d'année, ils sont arrivés à leur terme respectant rigoureusement le calendrier prévu.

Reprenant l'ancienne structure à laquelle se sont ajoutés les anciens locaux de l'association des aînés de Saint-Clar, le nouveau musée proposera un espace deux fois plus grands pour les visiteurs. La cour de récréation, tout en gardant son ancien charme, a été elle aussi réaménagée. La façade a été laissée en l'état afin de conserver au magnifique édifice des anciennes écoles leur cachet caractéristique de l'époque.

Sous la houlette de M. GRATTIERI, architecte du projet, une commission de travaux s'est régulièrement réunie pour suivre et ajuster les aménagements. Il faut rendre hommage à la rigueur des artisans qui se sont attachés à la bonne marche du projet.

Magnifiquement éclairé et décoré dans des tons clairs et agréables, le nouveau Musée proposera, outre la classe reconstituée, 8 espaces retraçant les grandes étapes de l'histoire de l'École publique de la République. Les locaux allieront l'exigence imposée par les normes de sécurité au caractère du bâtiment.

Commence maintenant le délicat travail de muséographie auquel travaillent d'arrache-pied les membres de la commission de muséographie de l'Association des Amis du Musée et de la CCCL aidés par un cabinet spécialisé et le directeur départemental des musées du Gers. Il s'agit maintenant de choisir le mobilier et les différents objets qui seront proposés aux futurs visiteurs. L'inauguration se fera en juin 2009.



➤ Des projets en commun

Le développement du projet de centrale photovoltaïque suit son cours. Les études concernant les sols et l'impact environnemental sont maintenant terminées et ne soulèvent aucun problème sérieux. Le permis de construire a été accordé. Une révision simplifiée du P.L.U (Plan Local d'Urbanisation) de Saint-Clar est rendue nécessaire pour adapter les dimensions de la zone habilitée à recevoir ce type d'installation aux exigences du projet en cours de réalisation.

Cette révision engagée depuis plusieurs mois arrive à son terme et l'enquête publique se déroulera du lundi 05 janvier 2009 au jeudi 05 février 2009 à la mairie de Saint-Clar.

Les conclusions définitives du commissaire enquêteur seront formulées courant février 2009 et soumises délibération du conseil municipal dans la foulée.

Cette centrale photovoltaïque de 12 MW qui devrait être mise en service fin 2009 sera à ce moment là, vraisemblablement, la plus puissante ou l'une des deux plus puissantes de France métropolitaine.

Pour donner une échelle de comparaison : elle permettra de produire l'équivalent de l'alimentation en électricité de 6000 foyers soit une ville de l'ordre de 20 000 habitants.

➤ Infos brèves

⇒ **ZONE ARTISANALE** : Trois lots ont fait l'objet d'une signature de promesse d'achat :

- **Le lot n° 16** pour une entreprise de motoculture et vente de voitures sans permis originaire de Bordeaux (M. Jean Claude THOMAS).

- **Le lot n° 17** pour SARL PIRIZ de Saint-Clar, entreprise de BTP et dépositaire de maisons en bois pour la vente, il exposera une maison témoin.

- **Le lot n° 11** pour PHOTEUS une société d'investissement de Vincennes (94300) pour y monter un hangar à toiture photovoltaïque en vue de sa location à une entreprise.

Il reste deux lots à vendre : le N°15 et N°12. Le prix de vente est de 4,18 € / m².

⇒ **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Pour toute demande de renseignements sur votre installation (neuve ou existante), n'hésitez pas à contacter Elodie BOTTI (technicienne de la SAUR) au 06.60.07.62.88.

Les contrôles des installations existantes seront effectués au cours de l'année 2009 sur les communes de Bivès, Estramiac et Plieux et seront facturées au prix de 90 €. L'assistance et le contrôle des installations neuves seront facturés 150 €.



⇒ **SOHO-SOLO** : Un SOLO est une personne qui fait le choix de s'installer à la campagne en qualité de travailleur indépendant ou télé salarié quelque soit sa nationalité grâce aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Le terme SOHO dérive de l'expression anglaise **Small Office Home Office** qui signifie « petit bureau à la maison ». Il induit la notion de travail à domicile.

Dans le Gers, 200 solos se sont installés dans 50 villages. Site : www.soho-solo-gers.com

Plieux a rejoint le programme SOHO SOLO avec Avezan, l'Isle Bouzon, Saint-Clar et Tournecoupe.

⇒ **L'OFFICE DE TOURISME : Schéma local de développement touristique.**

A la demande de la Communauté de Communes Cœur de Lomagne, l'Office de Tourisme est actuellement engagé dans une réflexion sur le développement touristique de notre territoire. Dans un premier temps un diagnostic de l'état actuel du tourisme local a été élaboré, à partir duquel ont été dégagées trois pistes de travail :

- la définition sur l'identité de « Cœur de Lomagne » ;
- la définition de priorités en matière de développement et de création de produits touristiques ;
- la répartition des actions entre les différents partenaires (collectivités locales, Office de Tourisme, professionnels du tourisme, associations...).

De nombreux acteurs du tourisme de la CCCL travaillent en ce moment sur ces 3 axes, avec l'aide d'un consultant extérieur et des représentants du tourisme départemental. Leurs propositions seront présentées fin janvier au comité de pilotage, composé essentiellement d'élus locaux et départementaux et des présidents des chambres consulaires.

➤ Vos élus communautaires vous représentent ...

